

Réunion APEV du 28/09/20

Présences:

Directrice Mme Stockmans,

Présidente: Jenny

co-présidente: Caroline

Trésorière : Gisèle

Secrétaire: Laurence

Délégués de classe présents :

- Tamara : accueil
- Julie : 1MA
- Nicolas : 1MB
- Simon : 2M
- Alice et Hervé : 2MB
- Carole : 3M
- Vanessa : 1PA
- Antoine & Nathalie : 1PB
- Gisèle : 2PA
- Coralie : 2PB
- Caroline : 4PA
- Jenny : 4PB
- Nathalie : 5A
- Rossana : 5B
- Lillith : 6P 4PB
- Corine :
- JUF : prof néerlandais
- Lefty : instit

Le conseil de l'APEV est reconduit avec l'approbation de tous.

Plan de pilotage :

- Le plan de pilotage est finalisé. Ce sera envoyé au DCO afin d'être avalisé courant du mois d'octobre.
- Pour chaque point relevé différentes pistes ont été proposées comme amélioration :
Exemple :
 - o lecture ; mise en place de boîtes à livres
 - o etc.

Calendrier :

- fête de Noël : jeudi 17 décembre
- fancy fair : 24 avril
- pas encore de dates pour les conférences pédagogiques
- dates réunion APEV :
 - o 26/10/20
 - o 30/11/20
 - o 11/01/21
 - o 22/02/21
 - o 15/03/21
 - o 19/04/21
 - o 31/05/21

OBJECTIFS DE L'APEV :

Il est rappelé que l'objectif de l'APEV est de permettre de faire l'interface entre les parents et les délégués en ce qui concerne des problèmes ou des questions d'ordre général. Par exemple : adaptation de la grille afin d'améliorer la sécurité, tel que fait récemment. Les délégués ne traiteront jamais de problèmes personnels. Dans ce cas les parents doivent s'adresser directement au titulaire de classe, et/ou à la direction.

Le rôle de l'APEV est aussi de travailler avec la direction de l'école en vue de la mise en place des festivités de l'école. L'école et l'APEV conviennent des animations mises en place. L'APEV aide pour la préparation des sachets de Saint-

Nicolas, etc... Le but de l'APEV, outre la mise en place d'un moment de convivialité, est de générer du bénéfice qui pourra être réinvesti dans l'école, comme : les tableaux interactifs dans les classes, les buts de foot/basket, les tentures dans les classes maternelles, le module de jeu de la cour des petits, etc...

Questions soumises aux délégués par les parents d'élèves et posées à l'école:

- concernant les comptes du mois de mars il semblerait que les repas chauds n'auraient pas été décomptés. Les parents sont prêts à laisser l'argent pour autant qu'on sache dans quoi ce sera réinvesti. Mme Stockmans indique qu'il ne manque pas de sujets:
 - Néerlandais en maternelle
 - Musique
 - Achat de tablettes,
 - Etc.
- quid remboursement piscine, quid activité musicale, percussion ?
- COVID : Qu'est-ce qui est mis en place en cas d'urgence. Mme Stockmans explique que si il y a 2 cas positifs parmi les enfants, ou 1 enseignant positif, c'est le centre de santé communal qui prend le relai et en informe les personnes nécessaires. Tous les lundis et les jeudis un document est rempli par la direction de l'école afin de préciser la situation de l'école. En cas de covid positif, l'école n'attend pas et prend contact directement avec la commune. Après ça, ce n'est plus l'école qui gère.
- Au niveau du travail en cas de quarantaine: des plate forme sont mises en place. Le padlet sera utilisé de la 2^{ème} à 6^{ème} primaire, et pour les plus petits de la classe d'accueil à la 1^{ère} primaire ce sera le système : la classe de JO.
- Il est demandé de recevoir une information plus claire de l'école au sujet de ces applis. C'est en cours d'élaboration au niveau de l'école.
- Adhésion de l'APEV à la FAPEO. Quid de l'adhésion ? est-ce que l'APEV veut s'affilier ou non ? les avis sont mitigés. La position de la FAPEO n'est pas toujours représentative de l'avis de l'école. Le but est d'aider les parents. Proposition de présentation par la FAPEO de leur activité au prochain comité des parents.
- Les enfants peuvent-ils amener des jouets à l'école. Les enfants peuvent mais sont responsables de leurs jouets. Chacun fait comme il l'entend. En cas de conflit les surveillants interviennent. Il ne faut cependant pas ramener le coffre à jouets complet, juste 1 toupie, 1 voiture. Il faut rester raisonnable.
- La convivialité et le respect entre enfants pose parfois problème en 1^{ère} primaire. Dans ce cas la prof de citoyenneté peut intervenir.
- Il est demandé si il ne serait pas possible de passer en version informatique pour les papiers du début d'année. Le problème est que certains parents ne veulent pas remplir en version informatique. Voir d'une classe à l'autre si on ne pourrait pas garder les mêmes papiers d'une année à l'autre dans le cas ou aucun changement ne survient dans les familles.
- Classe d'accueil : la classe ne sera pas dédoublée, donc un max. de 25 à 26 enfants est accepté.
- Mme Wijns n'a pas donné de nouvelles. Elle est sous certificat jusque fin octobre.
- La classe de 3^{ème} P demande si ils pourraient recevoir la grosse farde. C'est fait en classe avec le professeur. Cela fait partie des apprentissages.
- Le gel hydro-alcoolique est-il utilisé régulièrement ? A vérifier si c'est bien rappelé entre autres aussi après le passage aux toilettes.
- Quid sécurisation de la porte latérale conciergerie. Celle-ci est toujours fermée à clef.
- Seuls les 1 et 2^{ème} primaires devraient aller à la piscine. L'école précisera tout ça via un avis. La reprise se fera dès le mardi la semaine du 05 octobre. Toutes les mesures sont prises par la commune pour sécuriser l'accès à la piscine. Les enfants ne croiseront que des enfants de notre école. Aucune autre école ne sera présente en même temps dans la piscine.
- L'étude est-elle supervisée ? l'étude est supervisée, mais l'enfant doit aller voir le professeur pour vérifier. Le surveillant veillera à ce que l'enfant travaille mais sans plus si l'enfant ne va pas voir le surveillant. L'enfant est libre d'interroger le surveillant si il y a une incompréhension.
- Néerlandais en 2^{ème} : personne n'a jamais vu le professeur. Elle se partage entre 3 écoles et ne vient que 8 heures à l'école. Mme Stockmans rappelle que le néerlandais en 2^{ème} n'est pas obligatoire et qu'on a de la chance d'avoir qqun qui s'en occupe, les professeurs étant difficiles à trouver.
- Gestion crise covid : certaines choses sont mises en place afin d'éviter les disparités de gestion d'une classe à l'autre. En cas de quarantaine d'une classe, il y aura la plate-forme qui sera mise en place. Juf veille à ce que les enfants y soient familiarisés via un cours de néerlandais + informatique.
- La communication : certaines classes ont été en manque d'information de la part de l'école pendant le confinement, même si chacun a fait de son mieux compte tenu de la situation inédite. L'école ne pouvait pas communiquer en dehors des communications officielles de la commune. Un manque d'échange est cependant noté entre l'école et les parents. Il est rappelé que certains parents ne réagissent pas aux

appels qui leur sont lancés. La communication doit être bilatérale. Si cela se représente, il faudrait juste une communication de l'école afin de s'assurer que chacun s'en sort avec le travail à fournir. - -

- L'école met tout en place afin de ne plus solliciter les délégués de classe si cela devait se représenter et gérer la situation en direct avec chaque classe.
- Il est rappelé aux parents que le site web a été renouvelé et est à jour.
- Des remerciements sont adressés aux gens qui ont gardé les enfants pendant le confinement alors que certains parents devaient travailler.
- Quid gratuité : cela va jusqu'en 2^{ème} maternelle. Aucun matériel scolaire n'a été demandé de l'accueil jusqu'à la 2^{ème} maternelle. Les autres classes continuent avec le même système qu'avant. L'école peut demander jusque 45€ par maternelle et en primaire ce sera 100€ max une fois le système d'application.
- Au sujet de voyages scolaires on ne sait pas encore ce qui passera avec le système gratuité.
- Une proposition de faire des achats groupés a été faite pour les fournitures. L'école gèrerait les commandes et pourrait de cette manière faire qq bénéfices.

Fait à Bruxelles, le 29 septembre 2020.